

MINISTERE DU TOURISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

**ALLOCUTION DE MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT,
MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT A
L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA 40^e JOURNEE
MONDIALE DU TOURISME (JMT) 2019**

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Comme chaque année, depuis 40 ans, l'humanité célèbre la journée mondiale du tourisme des Nations Unies, qui a lieu le 27 septembre. Cette journée vise à sensibiliser la communauté internationale sur l'importance du tourisme et de ses valeurs sociales, culturelles, politiques et économiques.

En cette année 2019, l'Inde a été choisie pour être le pays hôte de l'événement, et le thème choisi est « **tourisme et emploi : un avenir meilleur pour tous** ».

Le tourisme constitue en effet un puissant outil de création d'emplois et une force motrice de la croissance économique et du développement, comme l'illustrent des chiffres récents. Selon les données du Conseil Mondial du Tourisme et des Voyageurs, en 2015, le tourisme a créé plus de 107 millions d'emplois (soit 3,6% de l'emploi total pour 3% du PIB mondial) et contribué, directement et indirectement, à la création d'un total de 284 millions d'emplois, soit l'équivalent d'un emploi sur onze dans le monde.

En 2026, ces chiffres devraient atteindre 370 millions d'emplois, soit un emploi sur neuf.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Le tourisme, dans de nombreux pays dont le nôtre, représente l'option de développement économique durable la plus fiable, et l'une des principales sources d'épargne potentielle en devises étrangères. Si le tourisme met l'accent sur la réduction de la pauvreté, il est en mesure de bénéficier directement aux groupes les plus pauvres, grâce à l'emploi des populations locales dans les entreprises touristiques, à l'approvisionnement en biens et services aux touristes, ou par la création de petites entreprises communautaires locales. Son impact sur les niveaux de réduction de la pauvreté est donc largement positif.

Le tourisme est un secteur de main-d'œuvre important, formé traditionnellement par des petites et micro entreprises. De nombreuses activités touristiques sont particulièrement vouées aux femmes, aux jeunes et aux groupes de populations marginales telles que les minorités ethniques. Un nombre non négligeable d'emplois touristiques est facilement accessible aux plus démunis, car ces emplois requièrent de faibles capacités et de petits investissements. Certains peuvent être à temps partiel et servir ainsi de revenus complémentaires à d'autres activités.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Considéré comme le quatrième secteur exportateur au monde après le pétrole, les produits chimiques et l'automobile, le tourisme offre donc de nombreuses possibilités d'emplois.

Chez nous au Congo, les emplois créés dans le domaine du tourisme, sont très variés. Ils sont de trois types : les emplois directs, qui correspondent à des activités purement touristiques à savoir, l'hébergement, les transports, les tours opérateurs, les agences de voyage ; les emplois indirects qui correspondent à des activités partiellement touristiques, particulièrement les transports, restaurants, bars, centres de loisirs et de sports ; les emplois induits qui correspondent à des activités non touristiques par nature mais productrices de biens et services qui sont consommés par les touristes : agriculture, artisanat, transport... Comme vous le voyez, les activités touristiques sont de nature structurante et touchent tous les secteurs de l'activité économique, par effet d'ondes concentriques.

A titre d'exemple : avec un parc hôtelier qui comptait en 2017, 1152 établissements d'hébergement, toutes catégories confondues, pour une capacité hôtelière de 11.778 chambres, l'hôtellerie au Congo, qui s'accompagne le plus souvent de la restauration, procure un emploi à 10.348 de nos concitoyens.

Le tourisme d'une manière générale est donc un secteur d'avenir au Congo. Il est porteur de croissance et d'emplois, à la seule condition que les pouvoirs publics et le secteur privé lui accordent une attention soutenue à travers un partenariat solide, un cadre législatif et réglementaire cohérent et des investissements multiformes allant de la diversification structurelle, à la construction des infrastructures, de la fourniture des équipements à la formation du personnel dans des structures appropriées.

C'est ici le lieu de rappeler que le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, pleinement conscient de l'importance de ce vecteur de croissance, a fait inscrire le tourisme parmi les priorités du Plan National de Développement 2018-2022, au titre de pilier de la diversification. Tant il est vrai que parmi les pays au monde qui ont eu la volonté politique de développer ce secteur, aucun n'a eu à le regretter.

Le Congo, comme chacun le sait, regorge de potentialités en ce domaine. Il nous revient à toutes et à tous d'en prendre conscience, afin de gagner la bataille de l'attractivité.

Vive la 40^{ème} Journée Mondiale du Tourisme !

Vive la destination Green Congo !

Je vous remercie.

Arlette SOUDAN-NONAUT.-